

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

A Montreal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT. A Quebec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTERAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

PARAISANT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul, 41; Abonnement à l'Album de Musique, Littérature et Musical, seul, 41; Aux deux publications réunies, 81; Tout instructeur s'abonnant et payant l'année entière, moitié prix quel que soit le jour.

PRIX DES ANNONCES: Six lignes et au-dessous, première insertion, 25 c.; Dix lignes et au-dessous, première insertion, 30 c.; Au-dessus par lignes, le quart du prix (Affranchir les lettres.)

Feuilleton de la Revue Canadienne.

ETUDES HISTORIQUES.

PROMENADES AUX ENVIRONS DE PARIS.

MARLY-LE-ROI.

I. Comment le Roi Louis XIV se fit ermite. (Suite.)

— Dès demain ! s'écria Mansard, et l'eau montera au ciel, s'il plaît à Votre Majesté ! Il fallut attendre de longues années cependant. Le roi prit patience en jetant quelques nouveaux millions à Versailles. Enfin, sa volonté n'en eut pas le démenti. La Seine arriva dans les jardins de Marly toute frémissante (1). — Sire, reprit un jour l'architecte, vous aviez parlé de tableaux, de marbres et de bronzes ; cette disposition aurait-elle l'honneur de vous agréer ?

— Et le tentateur présenta un nouvel hameçon, auquel Sa Majesté mordit de plus belle. — Quinze à vingt statues ! Une trentaine de tableaux ! Y pensez-vous, monsieur Mansard ? Vous nous prenez pour un bourgeois du Marais ! Je veux des toiles et des marbres par centaines et partout. Puisque cette maisonnette prend bonne façon, il faut que l'art aide un peu la nature. Appelez Lebrun, Vandermeyden, Mignard, Fontenay, Coysseux, Jouvenot, Coustou, Coyseux, Lepautre, etc. Qu'ils remplissent de tous les dieux de l'Olympe ces appartements, ces bassins, ces massifs et ces parterres ! Vous savez que nous ne marchandons jamais avec ces messieurs...

Restait à dessiner le parc, à ménager les vues à remanier les mouvements du sol. — Sire ce coteau nous déroba la Seine, et cette vallée est un fâcheux entonnoir. — Jetez le coteau dans la vallée, Mansard ! Et des milliers de bras exécutaient le tour de force.

Et l'architecte s'écriait derechef, en voyant les perspectives s'ouvrir de toutes parts : — Que Votre Majesté a bien fait de choisir ce terrain ! Qu'elle a bien compris tout ce qu'on en pouvait tirer ! Qu'elle a bien deviné toutes les perles cachées dans ce cloaque !

Et comme c'était encore vrai, Louis XIV allait abattant les collines, creusant les bassins, élevant les terrasses et les belvédères, transformant tout le pays de sa baguette enchantée. — Il nous manque une forêt, Mansard ! dit-il un matin en s'éveillant, nous avons oublié de planter une forêt.

— Eh bien, Sire, il faut l'apporter toute plantée, répondit l'architecte, qui osait exprimer ses idées lui-même. — Vous croyez que c'est possible ? — Je m'en charge. — Cent mille livres pour vous, Mansard, si cela est fait dans deux mois !

On vit alors à Marly un spectacle à ne pas en croire ses yeux. On vit, dit Saint-Simon, « une forêt toute venue et touffue, arriver de Compiègne et de bien plus loin, sans cesse, en arbres gigantesques, dont plus des trois quarts mouraient, et qu'on remplaçait aussitôt. Puis, le roi changeant d'avis selon le succès ou l'échec, on vit ces espaces improvisés de bois épais d'allées obscures subitement convertis en immenses pièces d'eau où l'on se promenait en gondoles ; puis encore ces pièces d'eau remises en forêt à n'y pas voir le jour du moment qu'on les plantait. Et tout cela sous mes yeux, en moins de six semaines ! ajoute l'historien véridique. »

Il en fut de même des parterres et des appartements ; Louis XIV les remaniait encore en 1696, vingt ans après les avoir commencés. Témoin les rapports de Mansard, que nous trouvons annotés de la propre main du grand roi.

Si bien qu'en fin de compte, cette maisonnette de Marly, cette chaumière, cet ermitage, cette cellule, ce rien, choisi et entrepris tout exprès pour n'y pouvoir dépenser, coûta, dit Saint-Simon, « plus cher que Versailles tel qu'on l'a vu ! »

— Et si l'on y ajouta les dépenses de ces continuelles voyages, qui devinrent aussi nombreux que ceux de Versailles, et tout à la fin de la vie du roi, le séjour le plus ordinaire, on ne dira point trop sur Marly, en comptant par milliers.

II. LES MARLY, PORTRAITS ET ANECDOTES DE COUR.

Aussi le château de Marly, dès qu'il fut habitable, devint-il, comme l'a dit Saint-Simon, la résidence privilégiée de Louis XIV. Après avoir épuisé le bougeoir, les colliers de l'ordre et les justaucorps à brevet, il fit des voyages à Marly sa plus insigne faveur, le moyen de distinguer ou de mortifier le plus sûrement ceux qui lui plaisaient ou lui déplaisaient.

Partout ailleurs, à Versailles, à Paris, à Trianon, il suffisait d'avoir ses entrées en cour pour approcher le roi. Pour être des Marly, il fallait

une invitation spéciale. La veille du départ, tous les aspirants défilaient, le matin devant Sa Majesté, et lui disaient, en s'inclinant jus qu'à terre, ces seules paroles : Sire, Marly ! Gloire et bonheur à celui qui recevait un mot ou un geste d'assentiment ! Honte et malheur à celui qui n'obtenait pas de réponse ! Les dames étaient désignées, le soir, au grand couvert du souper, et ajoutées, sur un signe royal, à la liste des élus.

Combien d'illustres gentilshommes frappèrent toute leur vie à la porte sans jamais la voir s'ouvrir ! Et cependant, quelques refus obstinés qu'on essayât, il fallait que les prières fussent plus obstinées encore. Si après avoir répété en vain pendant trente ans : Sire, Marly !... vous renonciez à une requête inutile, vous étiez un homme perdu... Il fallait supplier jusqu'au bout, même sans espoir d'être exaucé... Faute d'accorder rien, le maître voulait refuser quelque chose. Il tenait à montrer sa colère ou son dédain tout autant que sa clémence et sa bonté. Il lui fallait des esclaves agacés, à côté des favoris qu'il exaltait... Quand il s'agissait d'un quelque chose pour un courtisan qui ne demandait plus Marly : Je ne connais pas cet homme, disait le roi. Et pour celui qui ne demandait pas assez souvent : C'est un homme que je ne vois jamais. Et ces arrêts-là étaient irrévo cables.

Etre de tous les Marly, c'était le lot de quelques princes du sang, de quelques amis ou amis du cœur, c'était avoir ses entrées dans l'Olympe !

C'est qu'à Marly le roi voulait sa majesté ; le soleil déposait ses rayons, le dieu voulait bien se faire homme. Tout ce qui était du voyage avec lui, pouvait le voir se lever et se coucher, manger et boire, tirer et courre le cerf, donner des biscottes à ses chiens et à ses carpes, jouer au mail, à la paume et à l'escarpolette. Bien plus lorsqu'il allait parcourir ses jardins, on le suivait le chapeau sur la tête : Le chapeau, messieurs (1) ! disait-il à haute voix, et il eût trouvé mauvais qu'on ne se couvrit pas, car il fallait toujours et partout obéir. Bien plus encore, à son retour au château, « lui parlait qui voulait, depuis le maistrépeup de son corsage jusqu'au bas de son petit degré. » Le travail des ministres fini, « il passait jusqu'au soir à se promener avec les dames » et à leur faire tirer des loteries dans lesquelles il les comblait de riches cadeaux.

Il y avait bien le chapitre des inconvenients. Par exemple, Louis XIV aimait fort le lansquenet. Il fallait donc l'aimer comme lui, et jouer gros jeu. Or, les pères et les fils de famille se ruinaient bel et bien aux Marly. — A moins que Sa Majesté ne daignât payer leurs dettes.

La cour du grand roi, si guidée partout, s'émanipulait à Marly. On y donnait des bals masqués où assistait toute la famille royale, et Louis XIV lui-même, « avec une robe de gaze pardessus son habit de drap d'or. » On y arrivait d'abord à visage découvert, puis on allait changer de vêtements et l'on rentrait en masque. De là, les mystères, les quiproquos, les intrigues et les méchancetés.

Louis XIV forçait des octogénaires à danser dans ces bals, pour le divertir un moment. Quelquesfois la jeunesse royale, surtout de la jeunesse légitime, profitait du relâchement de l'étiquette pour s'oublier tout à fait à Marly ; ce jour, par exemple, où la princesse de Conti et la duchesse de Chartres se traitèrent de sac à vin et de sac à guenilles. Madame la duchesse « qui avait l'art des chansons salées, en fit d'étranges sur ce même ton. » Si bien que le royal père fut obligé de mettre le holà. On voit que les mœurs de la régence n'étaient pas loin.

Quelques semaines après, Madame de Chartres et la duchesse (fille de Mme de Montespan) se réconcilièrent un soir par aversion pour Conti leur sœur, et le traité de paix fut digne de la guerre qui l'avait amené. Monseigneur (le premier Dauphin), en se retirant fort tard chez lui, monta chez les deux princesses, et les trouva qui buvaient et fumaient avec des pipes qu'elles avaient envoyées prendre au corps-de-garde. Monseigneur leur fit quitter cet exercice ; mais la fumée les avait trahies... Le roi leur fit le lendemain une rude correction, dont la princesse de Conti triompha.

La grille du lion perçait chez Louis XIV, jusque dans les jeux de Marly. L'étiquette réparait, comme un trouble-tête, aux plus doux moments d'abandon.

En 1702, un personnage arrive brusquement au château ; les gardes reconnaissent le duc de Villeroy, et tressaillent de frayeur ou d'espoir. Villeroy revenait de la bataille de Luzzara, et allait annoncer la perte ou le salut d'une armée. Ira-t-il porter la nouvelle au roi, qui l'attend avec tremblement ? Dieu l'en préserve ! L'étiquette veut qu'il s'adresse au ministre Chamillart, qui a seul le droit d'instruire Sa Majesté. Mais Chamillart est absent pour tout le jour, et la nouvelle peut entraîner une mesure d'urgence. N'importe, le roi et la France attendront que

(1) C'est dans un de ces promenades qu'un fâcheux, trempé jusqu'aux os, dit à Louis XIV : Sire, la pluie ne mouille pas ! De là le proverbe : La pluie ne mouille pas à Marly, qu'une femme d'esprit nous rappelle l'autre jour.

Chamillart soit revenu ! Et de peur de manquer à ce devoir sacré, Villeroy se tient caché jusqu'au soir dans les communes ! Cependant le bruit de son arrivée se répand. Tout le monde et le roi lui-même est dans une angoisse mortelle ; Villeroy tient bon jusqu'au retour de Chamillart. Enfin celui-ci paraît, tire le message de sa cachette, reçoit les dépêches et les remet à Louis XIV. La bataille était gagnée ! Or, croyez-vous que Villeroy fut puni d'avoir laissé le roi et la cour dans une si longue anxiété ? Au contraire, il fut nommé lieutenant-général, autant pour sa discrétion que pour sa bonne nouvelle.

Louis XIV, qui souffrait si peu qu'on s'oubliait, s'oubliait pourtant lui-même à Marly, jusqu'à frapper la table de son verre et carillonner sur son assiette, à la façon d'Henri IV. Il est vrai que c'était le jour des Rois... et de la mort de ses ministres — ce qui lui procurait, disait-il, le plus grand soulagement de sa vie...

Après le roi, et parfois même avant lui, la maîtresse à la cour était Mme de Maintenon. On sait l'incroyable destinée de cette favorite, arrivée d'Amérique, orpheline, puis épouse du cul-de-jatte Scarron, et puis femme de Louis XIV !

C'est surtout dans la retraite royale de Marly que Mme de Maintenon trônait sous ses longues coiffes et sous ses voiles noirs ; c'est du fond de ce sanctuaire qu'elle imprimait son aimable retenue, sa dévotion précieuse, sa pédanterie élégante, son insensible domination, à la triste fin de ce règne de Louis XIV, dont le commencement avait eu tant d'éclat et de galanterie. Jamais intrigues plus délicates ne furent nouées aussi savamment ; jamais cour plus orgueilleuse ne fut plus complètement domptée ; jamais roi plus absolu ne fut gouverné avec autant d'adresse. Quand on songe qu'un tel empire a duré trente-deux ans, on ne voit que Richelieu à comparer à Mme de Maintenon (1).

Le seul caprice du roi qu'elle ne put mater, fut son exigence en voyage. Le lion se démesurait en sa vanité, et Louis XIV allait partout, même à la guerre, avec ses entorses pleines de femmes. Bien portantes ou malades, il fallait le suivre en grande toilette, jusqu'en Flandre et plus loin, être de toutes les fêtes, danser, veiller, rire, manger à crever, parler éternellement, braver le chaud, le froid, la pluie, la poussière, et tout cela aux jours et heures marqués, sans déranger rien au programme.

« Le roi, qui aimait l'air, voulait toutes les glaces basses, et aurait jugé fort mauvais qu'une dame tirât un rideau contre le soleil, fut-elle princesse du sang ; on ne devait seulement pas s'en apercevoir. Se trouver mal, était un déshonneur à ne plus revoir. » Les duchesses de Bourgogne et de Berry eurent été victimes de ces terribles humeurs. La première s'était blessée en allant à Marly, sur le point d'être mère. « Eh ! ne me fait cela, dit le roi, devant le bassin de Carpes ; n'attelle pas déjà un enfant, et n'ajoute pas d'autres petits-fils ! J'entends aller et venir à mon gré, en dépit des médecins et des tronçons. » Nous le verrons bientôt puni de ce tant étail par la perte de cette postérité dont il était si fier ! Mme de Maintenon ne put fâcher aucun privilégié aux voyages de Marly : tout ce qu'elle obtint, fut de cheminer quelquefois dans un carrosse à part. Mais, « en quelque état qu'elle fût, il fallait aller comme toute monde, et suivre à point nommé, et se trouver rangée avant que le roi entrât chez elle. » Elle fit bien des courses à Marly « dans une pition à ne pas faire marcher une servante. » Une fois, entre autres, on ne sut véritablement elle ne mourrait pas en chemin ; et tout à plus était elle dans son lit, y suant la fièvre grosse goutte, que le roi s'étonnait en arrivant, et faisait ouvrir les fenêtres, « et n'en rabait rien jusqu'à dix heures. » Et s'il devait y voir musique, « cet cent bougies dans les yeux, le maître allait toujours son train... »

(1) Voici ce que Saint-Simon relate avec tant de justesse la métrique de la veuve Scarron à Marly. Elle se tenant à l'écart dans un appartement ne recevant et ne rendant presque jamais de visites, attirant tout à elle sans en air l'air, lorsqu'elle faisait venir les filles du roi « pour leur laver la tête » ; aussi n'arrivent-elles qu'en tremblant pour s'en retourner enurs. Son favori, son complice et son instrumentait le duc de Maine, son indigne élève, princissal mal fait d'esprit que de corps, et pour tel elle faillit bouleverser la monarchie. Elle lui laissait voir Mme de Montespan, sa mère, qu'il fort à l'échec-droit », disent les Mémoires. Vousmatins, Louis XIV passait une heure et demi chez Mme de Maintenon. Il y retournait le soir les ministres, et suivait leur travail pendant le souper et le coucher de la dame. Hattendant un tirait les rideaux de son lit pour lui donner onsoir et aller souper à son tour. Elle-même n'était jamais chez le roi, si ce n'est les jours de mal ou de médecine. Rains dans son intérieur, n'était au dehors que simple particulière, obéissant apparence à tous ceux qu'elle dominait en ré. Elle donnait le roi lui-même sans qu'il fut, et jusque dans son conseil. Pendant son tré avec les ministres, elle filait, lisait ou brodait... Elle entendait tout, so faisait demander sois, le donnait discrètement, commun'y tenant p ; mais elle

ACADÉMIE DES SCIENCES.

ECONOMIE RURALE.—Rectification importantes. Bienfait incontestable du sel (chlorure de sodium) dans le régime des herbivores.—Personne n'a oublié que de notre premier corps savant émana, il y a environ six mois, une proposition inattendue, étrange, qui donna tout d'abord le bon sens du public et de la presse, et n'a pu sûrement se répandre dans nos campagnes et arriver au dernier hameau sans soulever un sourire d'incredulité partout où elle a passé, sans recevoir un démenti de l'éleveur de bestiaux.

Cette proposition, bien propre à renforcer l'esprit de délaivert et de doute, beaucoup trop général, avec lequel bon nombre de praticiens accueillent tout ce qui sort des Académies, était celle-ci : « Le sel marin, ajouté aux fourrages dans les proportions les mieux entendues, n'exerce aucune influence appréciable sur le développement des bestiaux. » Une telle proposition était d'autant plus grave que celui qui en prenait la responsabilité est un savant fort éclairé, un expérimentateur habile et consciencieux, très exercé dans ces matières, aux nombreux travaux duquel la science agricole doit incontestablement de nouvelles lumières et plus d'un principe utile. Ce savant est M. Boussingault, qu'il suffit de nommer pour que tout le monde souscrive aussitôt à ce que nous venons d'en dire.

Nos lecteurs apprendront sans doute avec satisfaction que la première proposition de l'auteur vient de recevoir tout récemment une rectification notable de sa propre bouche. Ce n'est pas sans quelques embarras, sans gêner et dans son exposé quelques explications et circonstances attentives, que l'auteur est venu déclarer devant l'Académie et l'auditoire qui avait entendu sa première communication, les résultats définitifs assez différents auxquels l'ont conduit une expérimentation plus complète et la force des choses. M. Boussingault s'était évidemment trop hâté de conclure, comme cela résulte des propres paroles de son mémoire ; c'est là son seul tort, car personne, au fond, n'apporte dans les recherches plus de bonne foi et moins d'esprit de système que ce savant investisseur.

L'expérience de l'auteur a roulé sur six taureaux du même âge et de la même force, répartis en deux groupes équivalents de trois de ces animaux, dont l'un portant le numéro 1 reçut constamment avec le fourrage une certaine proportion de sel, 5 à 6 grammes environ par kilogramme, dont l'autre portant le numéro 2 a reçu les mêmes aliments moins le sel chimique. C'est au bout de quatre ou cinq mois environ de ce régime, autant qu'il nous en souvient, que s'apercevant pas dans les deux groupes de différences notables, M. Boussingault crut devoir avancer la conclusion ci-dessus, qui a reçu d'assentiment en France que de la part des satisfaits quand même et des suppôts du fisc. Mais il a eu la sagesse de ne pas s'en tenir à ce court essai, sachant bien qu'une foule d'effets très réels ne deviennent sensibles à nos yeux qu'avec le concours du temps. Il a prolongé l'expérience jusqu'au treizième mois, et c'est alors que les résultats avantageux du sel se sont devenus d'une manière incontestable, dans une faible proportion toutefois relativement aux poids acquis, mais dans une proportion élevée relativement à la vigueur des animaux et au bon état de leur santé et de leurs chairs, considérations qui sont certainement en première ligne en tant surtout qu'il s'agit de trouver les meilleurs garanties contre la dégénération des espèces.

Voici l'analyse substantielle de cette dernière partie du travail de M. Boussingault, ou sont exactement reproduits les chiffres textuels et le plus souvent aussi les expressions mêmes de l'auteur.

Poids initial des trois taureaux. Poids final des trois taureaux. Gain en 13 mois du régime sel. Gain en 13 mois du régime sans sel. Différence en faveur du sel.

Groupes no 1 (sel) 431 k. 529 k. 616 k. 717 k. 7 k. 10. Groupes no 2 (sans sel) 407 k. 485 k. 512 k. 665 k. 6 k. 52. Différence en faveur du sel.

Qu'on retranche, comme on le voit ci-dessus le gain du groupe No. 2 nourri sans sel, du gain du groupe No. 1 mis au régime sel, on trouve, en prenant les données initiales telles qu'elles, un excédant en faveur de ce dernier de 64 kilogram. au bout de l'expérience. Si l'on passe avec l'auteur à la considération diminutive du bénéfice en poids donné par le sel en un jour, on trouve que 18 kil. 2 de foin (la ration diurne moyenne) a produit 1 kil. 243 de poids vivant, et qu'additionnée de 102 gram. de sel, elle a produit 1 kil. 309, ce qui donne en faveur du 1er groupe un excédant de 66 gram. seulement quantité bien petite, dit l'auteur, et qui serait

était sûre qu'il serait suivi, car elle avait appelé les ministres d'avance, et s'était mise d'accord avec eux à l'insu du maître. Tous furent ainsi ses complices, excepté Torcy, qui eut le courage de rester à l'écart, sans la hauteur néanmoins.

bien moindre encore s'il eût examiné quel est ici le produit du sel en viande en une heure.

Mais si, sous l'influence du souvenir trop présent peut-être de sa proposition première, qui heureusement n'a point eu sur l'opinion publique l'effet qu'on pouvait appréhender de l'autorité d'un tel nom, si, disons-nous, M. Boussingault semble ne pas nous accorder avec une bien vive satisfaction que l'immixtion du sel aux substances alimentaires contribue notablement au développement de l'animal et à son accroissement pondéral, nous devons dire qu'il reconnaît pleinement et très volontiers que le chlorure de sodium a exercé une action salutaire très favorable sur l'état de santé, la vigueur et sans doute aussi sur la qualité des chairs des trois jeunes taureaux formant le groupe no. 1, point capital, ce nous semble, mais que l'auteur, il est vrai, n'avait pas abordé dans son premier mémoire.

L'aspect extérieur seul des animaux décode le régime qui les a nourris. Chez les uns, vous voyez un poil terne, rebroussé, et bientôt une peau lisse par plaques ça et là, une allure molle, lente, une extrême froideur de température. Chez les autres, au contraire, le poil est lisse, luisant, entier, la peau fournie et moelleuse, les mouvements prompts, l'œil vif, et d'ardens desirs se font jour. Avons-nous besoin de dire que les premiers sont les produits du régime sale, et les seconds du régime tonique et excitant ? Aussi M. Boussingault n'hésite-t-il pas à dire, en regrettant de ne pouvoir continuer plus longtemps ces intéressantes expériences, qu'au marché ces derniers trouveraient sûrement un prix bien supérieur. Nous ne doutons pas que l'infériorité de plusieurs de nos races indigènes ne provienne en grande partie de ce fait monstrueux qu'il soit interdit à l'homme en rapport constant avec la terre de ramasser, dans la mesure de ses besoins, une substance qui est sous sa main et répandue avec une telle profusion dans la nature, qu'elle couvre plus des trois quarts du globe.

Le premier de ces deux groupes est classé en Romains de Voltaire 1 vol. Contes, Satires, Epîtres, Poésies diverses, Odes, Stances, Poésies mêlées, Traductions, et Imitations, par Voltaire 1 vol. Théâtre de Voltaire, 1 vol. La Henriade, poème ou dix chants par Voltaire, 1 volume.

Sicelo de Louis XIV par Voltaire. Oraisons funèbres de Bossuet. Discours sur l'Histoire Universelle par Bossuet. Théâtre de J. Racine. Corinne, ou l'Italie, par Madame de Staël. De l'Allemagne par do de Esprit des Lois par Montesquieu. Grandeur et Décadence des Romains par Montesquieu. Œuvres de Molière. de Boileau. Sarmans et morceaux choisis de Massillon, précédés de son Eloge. Lettres de Madame de Sévigné. Gil Blas par Lesage. Œuvres de J. Racine. de Rabelais, 9 vols. Le Plutarque Franc 4 vols. XIV, X, XVI Siècles. JOHN McCOY, 9, Grande rue St. Jacques.

Montréal, 27 janv.

LIVRES NOUVEAUX

E Soussigné vient de recevoir son assortiment de livres suivants, dont plusieurs sont classés en

Annuaire, Albums, Souvenirs, Diaries ET OUVRAGES ANGLAIS POUR 1848,

E Soussigné vient de recevoir son assortiment de SOUVENIRS, ANNUAIRES, ALBUMS et autres ouvrages anglais pour 1848, parmi lesquels sont les suivants : Health's Keepsake for 1848—Edited by the Countess of Blessington, with beautifully finished Engravings. Book of Beauty; or Royal Gallery for 1848—with beautifully finished Engravings, from drawings by the first artist—Edited by the Countess of Blessington. Fisher's Drawing Room Scrap-Book for 1848, with numerous engravings—Edited by the Hon. Mrs. Norton.

Golden Annual for 1848. Marshall's Gentlemen's Pocket Book for 1848. Worth's or Ladies Complete Pocket Book, for 1848. Poole's Gentlemen's Pocket Book. Gentlemen's Pocket Diary. La Belle Assemblée, or Ladies' Diary. Illuminated Pocket Book. Fisher's Drawing Room Scrap-Book for 1848. Fisher's Ladies Memorandum Book and Poetical Miscellany, for 1848. Pencil's Historical Almanack, for 1848.

Aussi qu'un grand nombre d'autres ouvrages convenables pour des Cadets de Noël et du jour de l'an. JOHN McCOY, No. 9 Grande Rue St. Jacques. 24 déc.

ALMANAC NAUTIQUE POUR 1848 ET 1849,

Cet ouvrage vient d'être reçu et est à vendre par le soussigné. JOHN McCOY, 24 déc.

AVIS IMPORTANT

Le commencement d'une année étant une époque favorable pour prendre ou renouveler un abonnement à la Revue Canadienne...

20 ALBUMS POUR RIEN

C'est plus que la valeur de l'argent. L'ANNEE 1847 EST COMPLETE. Hâtez-vous de vous abonner...

ATELIER TYPOGRAPHIQUE

DE LA REVUE CANADIENNE

Impression de toutes espèces en français et anglais. LIVRES, AFFICHES, PROGRAMMES, CATALOGUES...



LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 1 FEVRIER 1848.

A NOS ABONNES DES VILLES ET DES CAMPAGNES.

Nous avons à nous plaindre d'un grand nombre de nos abonnés des Villes et des Campagnes, qui négligent de payer leur abonnement...

Nous prions donc nos abonnés de vouloir bien nous payer ce qui peut nous être dû pour l'année 1847 expirée.

NOUVELLES D'EUROPE.



Arrivée de l'Acadia.

Le steamer Acadia parti de Liverpool le 15 janvier est arrivé mardi dernier à Boston. Les avis apportés par ce vaisseau sont importants.

LA SITUATION.

Le peuple canadien a toutes les raisons du monde de se féliciter du glorieux triomphe obtenu par les idées libérales et de réforme dans les récentes élections.

Institut Canadien.—Son honneur le Juge Charles Mondelet a donné hier une lecture sur « les jeunes gens du Canada, ce qu'ils se doivent à eux-mêmes, à leurs semblables, à la société, à leurs pays leurs perspectives, leur avenir ».

Voici le montant total des importations et des exportations aux ports de Québec et de Gaspé pour 1847:

Table with columns for Importations, Exportations, and Total des exportations for Québec and Gaspé. Includes values in £ and \$.

On élève au chiffre énorme de £23,799,502 sterling, le montant des banqueroutes pour la Grande-Bretagne seulement...

MORT DE L'HON. JOHN NEILSON.

L'honorable John Neilson est décédé hier matin à quatre heures, à sa maison de campagne du Cap-rouge où il s'était retiré depuis huit jours.

Tout le monde s'accorde à reconnaître chez M. Neilson des talents hors ligne, une adresse et une prudence peu communes dans les affaires...

LES MATRES DE POSTE DES CAMPAGNES.

Nous recevons tous les jours des réclamations de nos abonnés des campagnes qui se plaignent de l'expédition de nos journaux.

Le Journal de Québec et d'Halifax.

Le Journal d'Halifax nous donne les informations suivantes sur cet étonnante entreprise.

Le crime de Québec.

Un nommé Boyd de Chambly a été arrêté hier sous de singulières circonstances pour un meurtre aux casernes de Chambly l'été dernier.

Le crime de Québec.

Un nommé Boyd de Chambly a été arrêté hier sous de singulières circonstances pour un meurtre aux casernes de Chambly l'été dernier.

Importations et Exportations.

Il a été exporté du port de Québec en 1847, des produits au montant de 97,794 \$s. 11d. sterling.

publique de près d'un demi-siècle comme représentant et comme publiciste, est demeuré incompréhensible pour les hommes qui l'ont suivi de plus près...

Naissance. A St. Denis, le 15 ultimo, la Dame de M. A. Fortier, a mis au monde une fille.

Deces. Le 30 ultimo, G. Avila, enfant de T. Simon Cypriot, âgé de 3 ans.

Aux Trois-Rivières, le 29 ultimo, Anne, seconde fille de F. X. Bureau, vcr., avocat du lieu, âgée de 3 ans.

A Nicolet, à la demeure de Louis Beauchemin écuyer, après quelques jours de maladie supportée avec résignation, Dame veuve Marie-Élisabeth Landry, à l'âge avancée de 82 ans.

A Beauport, le 29, à l'âge de 62 ans, Dame Marie Reine Martineau, épouse de J. Girard, ecuyer.

VENTES PAR LE SHERIF.

EN FEVRIER COURANT. Henri Lemasurier et al. vs Dame John Glen, 16—une part dans le Domaine de Chambly, d'un arpent et 25 pieds et 50 centes sur, entre la Baie de Chambly et la ligne de la baronnie de Longueuil.

INSTITUT DES ARTIZANS, MECHANICS' INSTITUTE, GRANDE SOIREE ET EXHIBITION.

LE PRESIDENT ET LE COMITE DE DIRECTION DE L'INSTITUT DES ARTIZANS de Montréal ont l'honneur d'annoncer que leur FETES ANNUELLE et EXHIBITION aura lieu

Mardi Soir le 15 courant,

dans les MAGNIFIQUES SALLES du Marché Bonsecours, que son Honneur le Maire a bien voulu mettre à leur disposition pour l'occasion. Par les avantages que leur offre cette spacieuse bâtisse et les grands préparatifs qui se font maintenant et avec l'expérience des années précédentes pour les guider, le Comité ont l'espoir que cette Grande Fête sera aussi intéressante que splendide.

FETES DES ARTIZANS ET EXHIBITION.

Le Comité de Direction pour la Grande Fête et Exhibition prie toutes les personnes qui ont des Modèles ou des Dessins de Machines, Œuvres ou objets d'Art, d'en avertir le surintendant à l'Institut, ou aucun membre du comité au Marché Bonsecours. On les y transportera et les en ramènera sans frais et on en prendra le plus grand soin.

A LOUER,

UN JOLI COTTAGE, grande rue du Faubourg St. Joseph, près de chez Messrs. Dow & Co., très-convenable pour une petite famille avec glacière, un bon puit, jardin, remise et écurie.

BANQUE DU PEUPLE.

AVIS. Les Actionnaires de cette Institution sont notifiés par les présentes, que l'Assemblée Générale Annuelle, aura lieu, à leur Bureau, Grande rue St. Jacques, LUNDI, le 6me jour de Mars prochain, à 3 heures P. M., en conformité à la clause XVIII, de l'Acte d'Incorporation.



A VENDRE AUX BUREAUX DE LA REVUE CANADIENNE... LA PREMIERE LIVRAISON DE L'ALBUM LITTERAIRE, JANVIER 1848.

A GRAND MARCHÉ. FONDS DE MAGASIN DE £12,000, à vendre au No. 124, Rue Notre Dame... BEAUDRY & FRERE.

AUX ETUDIANTS. CEUX des Etudiants en Médecine qui désirent pensionner en cette ville, trouveront chez Mme St Julien des voitures pour les conduire à leurs Cours matin et soir.

GATEAUX DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN. Des HUITRES de New-York par baril, par cent ou à la douzaine, et des RAISINS en baril.

AUX ENTREPRENEURS. Les Personnes qui voudront entreprendre la construction d'un MOULIN à FARINE, dans la paroisse de St-Gabriel, Seigneirie de Barabzsch, voudront bien s'adresser pour prendre des arrangements au bureau Seigneural.

COMMANDES FRANÇAISES. Les sous-signés expédient le 21 de ce mois et tous les quinze jours pendant l'hiver des COMMANDES pour Laines, Gravures, Cartes géographiques, Globes, Musique, Instruments de chirurgie, Instruments de mathématique et autres marchandises de manufacture française.

MARCHANT-TAILLEUR. Le Sous-signé, reconnaissant de l'encouragement qu'il a reçu de ses nombreuses pratiques, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général qu'ayant reçu son assortiment d'automne et d'hiver, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'on voudra bien lui confier.

A VENDRE A CE BUREAU LE DEUXIEME VOLUME DE L'ALBUM Littéraire et Musical de la Revue, COMPRENANT LES 12 LIVRAISONS DE 1847.

AVIS. BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE ST-LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE. Les propriétaires de parts dans le Capital de la Compagnie du Chemin de Fer du St-Laurent et de l'Atlantique, sont par ces présentes notifiés et requis de payer au Trésorier, au Bureau de la Compagnie, No. 18, Petite rue St-Jacques, en cette ville, les 5me et 6me VERSEMENTS de DEUX LIVRES, DIX CHELINS courant, par chaque part.

AUX LIBRES ET INDÉPENDANS ÉLECTEURS DU COMTÉ DE BERTHIER. MESSIEURS, Je me rendrais comble, auprès de vous, d'une ingratitude impardonnable, si je taisais les sentiments de reconnaissance que j'éprouve pour le zèle infatigable que vous avez déployé dans ma lutte électorale dernière.

GRAMMAIRE FRANÇAISE ELEMENTAIRE. SUITE d'une méthode d'analyse grammaticale raisonnée, à l'usage des Écoles Chrétiennes, en 12 vol. relié, nouvelle édition, prix 10s. la douzaine, à vendre chez E. R. FABRE et Cie.

LIVRES FRANÇAIS. Les ouvrages français suivants viennent d'être reçus et sont à vendre par le sous-signé Grande Rue St-Jacques.

MAISON DE PENSION. PAR Madame Veuve LEON GOSSELIN, No. 6, rue des Récollets. Une salle et une chambre à coucher vacantes—21 janv.

PIANOS RÉPARÉS ET MIS D'ACCORD, ETC. Le Sous-signé ayant pris des arrangements avec les ouvriers de première classe des ateliers célèbres de Collard et Collard et Town et Packer de Londres, est maintenant prêt à se charger de toutes espèces de réparations aux Piano-Forte, Harpe à pédales, Guitares, Violons, etc.

LES Sous-signés Médecins et Chirurgiens, donnent avis qu'ils s'adresseront à la Législature Provinciale, dans la prochaine Session (ou dans la session suivante) pour demander le rappel d'un Pacte passé dans la dernière session incorporant la Profession Médicale, etc., etc., et la substitution d'autres dispositions, principalement l'établissement d'un bureau d'examinateurs à Québec et d'un autre à Montréal.

L. P. BOIVIN, IMPORTATEUR D'ÉCRISSES, VOITURES, BICYCLES, ET OBJETS DE FANTAISIE. INFORME respectueusement ses patrons et le public en général qu'il ouvrira ce splendide magasin coté des rues Notre-Dame et Saint-Vincent, le 23 du courant avec une collection de marchandises nouvelles et de dernier goût à laquelle il appelle l'attention du Public.

GRAMMAIRE FRANÇAISE ELEMENTAIRE. SUITE d'une méthode d'analyse grammaticale raisonnée, à l'usage des Écoles Chrétiennes, en 12 vol. relié, nouvelle édition, prix 10s. la douzaine, à vendre chez E. R. FABRE et Cie.

VITAL DESROCHERS. A ÉTÉ admis à la profession d'Apprenti, au Bureau du département des Terres de la Comté, le 11 de décembre dernier. Le Bureau du sous-dit Apprenti est au No. 21, Rue ST. PAUL, Montréal; il pratiquera le dessin et l'architecture et se transportera à la campagne lorsqu'il en sera requis.

MOULANGES FRANÇAISES. Le Sous-signé ayant été nommé agent par une maison du Hâvre pour la vente de MEULES de Moulins existant en France et prises au total du pays, prévient les Messieurs qui désirent en avoir qu'ils peuvent s'adresser à lui. Chèques neufs sont composés de 5 à 6 morceaux et de la grandeur de 41 pieds au-gal ils peuvent venir aussi de toutes autres dimensions. Pour renseignements s'adresser chez messrs. E. & V. HUDON, Rue St. Paul.

AVIS. On s'adressera à la Législature à sa prochaine session, (ou à la suivante si le cas le requiert) pour en obtenir le privilège de construire un PONT DE PÉAGE sur la Rivière L'Assomption, de manière à joindre le village de ce nom avec la rive opposée, du côté de St-Sulpice. Ce pont dont la longueur excéderait 330 pieds n'aura qu'un seul pilier, au centre, pour le supporter, de sorte qu'il y aura un libre espace de 160 et quelques pieds entre le pilier et chacune des rives. Il sera élevé de 6 pieds au-dessus de la plus grande crue connue des eaux; et n'aura pas de pont levés. Le privilège qui sera demandé s'étendra à une ligne en bois et une ligne en fer, laissant toutefois la liberté à qui voudra du dit pont, de tenir une traverse de canot au lieu connu sous le nom de "traverse de Guilbault" pour la commodité des piétons allant ou venant du haut de l'Assomption. LES PÉAGES QUI SERONT DEMANDÉS SONT: 1. Pour chaque Garçon ou autre voiture à quatre roues, avec un seul cheval et un conducteur, six deniers courant. 2. Pour chaque voiture à deux roues, et chaque voiture d'hiver, avec un seul cheval, et le conducteur, quatre deniers courant. 3. Pour chaque cheval ou autre bête de somme additionnelle aux voitures mentionnées ci-dessus, deux deniers courant. 4. Pour chaque personne additionnelle dans une voiture, un denier courant. 5. Pour chaque personne à cheval, deux deniers et demi. 6. Pour chaque personne à pied, un denier. 7. Pour chaque cheval, jument, mule, âne, ou autre bête de somme; taureau, bœuf, vache ou autre bête à corne de quelque espèce qu'elle soit, un denier et demi. 8. Pour chaque mouton, veau, agneau, chèvre, cochon, etc. un demi denier. A. LAROCQUE. 11 nov. 1847.

RESTAURANT DE COMPAIN. PLACE D'ARMES. MR. COMPAIN qui a été plusieurs années chef de la cuisine de deux brigades de carabiniers et du 77e régiment, ainsi que de plusieurs clubs, au nombre desquels était celui de la Reforme où se trouvaient les plus célèbres gourmets, vient d'ouvrir un RESTAURANT au coin de la Place d'Armes et de la Grande rue St-Jacques, vis-à-vis la nouvelle Banque de Montréal. On trouvera constamment d'un Restaurant une liste de mets qui égale celles de Paris et de New-York, sous le rapport de la variété et de la qualité. Son salon et ses autres appartements sont élégants et commodément meublés et n'en cèdent en rien à aucun autre établissement en ce genre. Le propriétaire sollicite le patronage du public, persuadé qu'il est, qu'un Restaurant tenu sur un bon pied, peut être utile aux hommes d'affaires et autres qui sont souvent dans le besoin de prendre un repas lors qu'ils ont des obligations de cette nature. On trouvera à ce restaurant, des mets de toute espèce, préparés à toute heure du jour. Ses vins et ses liqueurs seront toujours du premier choix. Il peut donner des dîners publics à vingt et soixante personnes. Les soupers pour un nombre plus ou moins grand de personnes seront aussi servis avec les mets les plus délicats qu'on offre la saison. Vraie soupe à la tortue en tout temps.—21 nov.

MOUVEMENTS DE BATEAUX A VAPEUR, ETC., A VENDRE. LES mouvements du Bateau à Vapeur dont on s'est servi sur le canal de Lachine, avec ou sans les Pompes qui lui appartiennent, seront vendus séparément à des conditions et termes de paiement raisonnables. Ces mouvements faits par Parkyn, sont dans le meilleur état et de la force de 35 à 40 chevaux. Les cylindres sont de 31 pouces de diamètre avec des soupapes compliquées et de six pieds d'action. Les deux Pompes sont d'une construction excellente, de 24 pouces de diamètre et de quatre pieds d'action. En même temps seront mis en vente soit ensemble ou séparément, deux pompes, au bas de l'entrée du canal, avec un entonnoir de fer fondu pour les mettre en opération. Pour plus amples informations quant aux conditions et aux particularités, s'adresser à ce bureau. Par ordre, THOMAS A. BLEGLEY, Secrétaire des Travaux Publics, DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS, 16 décembre, 1847.

LIGNE DE DILIGENCE ENTRE LE VILLAGE D'INDUSTRIE ET MONTREAL. EN PASSANT PAR L'ASSOMPTION. Le Sous-signé informe le public qu'il vient d'établir une Ligne de Diligences entre le VILLAGE D'INDUSTRIE et MONTREAL, en passant par le Village de L'ASSOMPTION. Les voitures seront confortables, les chevaux excellents, et il espère que de toutes manières les voyageurs seront satisfaits. Les diligences partiront de MONTREAL tous les MARDIS et VENDREDIS à 4 heures P. M. du VILLAGE D'INDUSTRIE tous les LUNDIS et JEUDIS à 7 heures A. M. Pour autres informations s'adresser à l'HOTEL QUEBEC, à M. BREAU, à L'ASSOMPTION chez M. MERCIER ou au propriétaire au village d'Industrie. JOSEPH DESCHAMPS. Village d'Industrie, 21 janv. 1848.

LIVRES NOUVEAUX. Le Sous-signé vient de recevoir de Bruxelles, les ouvrages suivants: Œuvre de Victor Hugo, 8 vols. L'Amant de la Linc, par C. Paul de Kock, 12 vols. De l'Alphonse, par M. de Stanz, 3 vols. Une Fille du Régiment, par A. Dumas, 3 vols. Les Quarante-Cinq, par do 1 vol. Louis XIV et son siècle, par do 5 vols. Mémoires d'un Médecin, par do 6 vols. De Paris à Cadix, par do 2 vols. Le Bataillon de Mouléon, par do 4 vols. L'Alchimiste, Drame, par do 1 vol. Christine, Drame, par do 1 vol. Les Deux Dames, par do 9 vols. Vingt ans après, suite des Trois mousquetaires do 4 vols. Impressions de voyage par do 4 vols. Théâtre d'Education par M. de Gonlis 2 vols. Valentine par Geo. Sand 2 vols. Simon par do 1 vol. Les aventures de Satorin Fichet ou la conspiration de la Rouairi par Frédéric Soulié Histoire populaire anecdotique et pittoresque de Napoléon et de la grande armée par Emile Marco de Saint-Hilaire. Les bals masqués par Mme la comtesse Dash 1 vol. Mademoiselle de La Tour du pin par do 1 vol. Voyage en Orient par A. de Lamartine, (Membre de l'Académie Française) Rose et Blanche Pauline par Geo. Sand Jacques par do Peccineur par do Un Roman en voyage par X. B. Saintois Antoine par do 1 vol. Le fils dans la vallée par H. de Balzac Histoire d'Olivier Duhamel par Frédéric Soulié Le médecin de campagne par M. de Balzac Histoire de la Grandeur et de la Décadence de César Biotteau par M. de Balzac La Tache de Sang par le vicomte d'Arlinecourt Le Procureur du Roi par Jules A. David La Cousine Bette par H. de Balzac. JOHN MCGOY, 9, Grande rue St. Jacques. Montréal, 27 janv.

A LOUER. UN VERGER complanté d'arbres fruitiers, pommes, poires, ainsi qu'un JARDIN avec une petite MAISON pour le Jardinier, situé sur le Côteau St-Louis, faubourg St-Antoine, voisin de J. Donagan, écr. possession donnée immédiatement. A AUSSI, une MAISON, rue Craig, coin de la rue Côté, en briques à deux étages, contenant onze appartements, avec glacière, écurie et remise. Possession donnée immédiatement. Comme quelques réparations seront nécessaires, elles seront faites au goût des personnes qui désirent louer. S'adresser à L. DE LAGRAVE, Rue Craig, ou à C. A. BRAULT, N. P. No. 3, faubourg St-Joseph 21 janv.

MAISON DE PENSION. PAR Madame Veuve LEON GOSSELIN, No. 6, rue des Récollets. Une salle et une chambre à coucher vacantes—21 janv.

CORPORATION DE MONTREAL. BUREAU DU TRÉSORIER DE LA CITÉ, Hôtel-de-Ville, 16 août 1847. Avis public est par le présent donné à tous ceux qui doivent à la Cité de Montréal, pour Cotisation, Corvée, Taxe sur leurs chevaux, ou autrement, de venir payer sans délai. Avis public est de plus donné que les livres des cotisations pour les Quartiers Ste. Anne et St-Antoine, pour l'année courante, sont préparés et sont liés dans le Bureau du Trésorier de la Cité, et sont prêts à être examinés par le public afin que ceux qui se croient lésés par les cotisations ou par les sommes chargées sur leurs propriétés, meubles ou immeubles, puissent faire application au Conseil de Ville pour telle diminution que les circonstances de leur application peuvent justifier; pourvu que telle application soit faite d'ici à trois semaines de cette date. Un Comité du Conseil sera nommé pour faire droit sur les applications, lesquelles doivent être adressées par écrit et laissées au Bureau du Trésorier de la Cité accompagnées de Baux ou autres pièces justificatives. Ed. DEMERS, Trésorier de la Cité. 19 août.

PLACES DE BANC A LOUER. On offre à louer une ou deux places de Banc avantageusement situées dans le nef de l'Eglise Paroissiale de cette ville, dans l'allée du centre, possession immédiate. S'adresser au Bureau de la Revue Canadienne. 31 dec. 1847.

COURS DE LANGUE FRANÇAISE, EN 60 LEÇONS. Le Sous-signé a l'honneur d'informer les familles Canadiennes, les Dames et Messieurs de cette cité des environs qu'il commencera DEMAIN, un cours au et raisonné sur l'art difficile d'écrire la langue Française grammaticalement; et se flatta de pouvoir donner un nouveau mode d'enseignement en SOIXANTE LEÇONS. Il ose compter beaucoup sur le patronage de tous les amis de l'éducation. Des certificats et spécimens attestant en faveur des succès qu'il a obtenus jusqu'à ce jour seront produits à quiconque les désirera voir. Pour plus amples informations, s'adresser au Sous-signé, à l'Hotel de Québec, où il se trouvera chaque jour depuis 9 heures A. M. jusqu'à 7 heures P. M. M. L. donnera son cours à domicile, aux Dames et aux Demoiselles qui voudront bien l'honorer de leur confiance; UNE HEURE de séance par jour. Quant aux Messieurs, ils suivront le Cours à l'HOTEL DE QUÉBEC. CHS. H. LASSISEKAYE. Montréal, 30 nov. 1847.

ÉCOLE DE Médecine et de Chirurgie. Les lectures de cette école, incorporée, commenceront le 1er NOVEMBRE prochain, et finiront le 1er MARS d'AVRIL. Les lectures, à l'avenir seront données en français, comme suit: L'Anatomie... DR. BIRARD. Les Accouchements... " ANNOLETTI. La Pratique de la Médecine... " HANCOLEY. La Chirurgie... " MONRO. La Matière méd. et la thérapeutique... " J. E. CONNOR. La Chimie... " SUTHERLAND. L'Institut de médecine ou physiologie... " FELTZER. La médecine légale... " BOYER. La Chimie Médicale... " HANCOLEY. La Clinique Chirurgicale... " ANNOLETTI. N. B. Les élèves qui auront complété leurs cours cette école pourront avoir le degré de l'Université de Collège McGill d'après un arrangement fait entre ces deux institutions, et en prenant un "Annus Medicus," à ce collège. WILLIAM SUTHERLAND, M. D. 2 sept. 1847.

Portrait de Jacques Cartier. La sollicitation de quelques citoyens, M. THOMAS A. HAMEL, artiste de Québec, s'est dévoué à publier un lithographie du Portrait ci-dessus, si toutefois le public paraît disposé à l'entreprendre. En conséquence, le sous-signé prendra les noms des personnes qui voudront y souscrire. Des listes seront déposées chez MM. les Libraires de cette ville. Subscription: \$5. G. N. GOSSELIN, Agent. Montréal, 4 nov. 1847.

AVIS. TOUTES Personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu JOHN EASTON MILLS, Ecuyer, en son vivant Baupier de Montréal, sont priées de les présenter pour être réglées, et celles qui doivent à la dite succession de payer sans délai le montant de leurs comptes, au bureau occupé ci-devant par le défunt au St-François-Xavier. WILLIAM LYMAN, Procureur de Mme Hannah Lyman Mills. Montréal, 26 nov.

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX. MARCHES AVANTAGEUX POUR LE COMMERCE ET LES FAMILLES. M. LOUIS PLAMONDON, se proposant de faire à son Établissement actuel, des grandes améliorations à Mignain. A partir de ce jour il sera fait une réduction considérable sur les prix ordinaires. Les effets et marchandises seront vendus à bien peu de chose au-dessus du prix constant, etc. 26 nov.

PORTRAITS AU DAGUERRETYPE. M. M. DESNOYERS a l'honneur d'informer le public de Montréal qu'il a ouvert ses CHAMBRES DE DAGUERRETYPE au No. 130, Rue Notre Dame, où il se propose d'exercer son art. M. D. peut prendre des portraits d'enfants à tout âge. Il se transportera aussi à la résidence de ceux qui le désirent. Ceux qui voudraient conserver les traits d'un parent ou ami qui voudrait peut-être le faire on s'adressant à M. D. le plus tôt possible après la mort. N. B.—M. D. enseigne l'art du Daguerretype en deux semaines et à un appareil à vendre. Ses prix sont très réduits. Entré par la porte cochère. 23 nov.

AU PUBLIC CANADIEN.

LA REVUE CANADIENNE

Entre dans sa quatrième année d'existence et grâce à la faveur populaire le succès qu'elle a déjà obtenu, le rang qu'on a bien voulu lui donner parmi les organes de la presse périodique, ont dépassé toutes nos espérances.

En attendant cette époque nous prions nos compatriotes d'avoir quelque fois pour nous de l'indulgence et de nous continuer pour l'année qui commence les mêmes faveurs et le même patronage que nous en avons reçu par le passé.

L'année 1848, qui commence sera une année mémorable dans les fastes de l'Histoire du Canada. Les questions qui se présentent à la discussion publique sont du plus haut intérêt.

L'ouverture du nouveau Parlement et un changement de ministère ne seront pas deux des moins graves événements de 1848. Le parti libéral, après avoir combattu pendant quatre ans avec courage, patience et persévérance, remporte aujourd'hui en Canada la plus belle victoire qu'il ait jamais obtenue.

Les divers mouvements des partis, les nouvelles combinaisons, la nouvelle physionomie de la Chambre d'Assemblée offrent un vaste champ d'observation, et vont donner un nouvel intérêt au journal.

Quant à la partie littéraire de la Revue Canadienne nous pouvons assurer nos lecteurs qu'elle ne sera pas négligée; nous avons la collection la plus abondante et la plus riche de MORCEAUX HISTORIQUES, DE NOUVELLES, ROMANS, FEUILLETONS, HISTOIRES DE VOYAGES, ESQUISSES DE MŒURS CHRONIQUES, NOTICES BIOGRAPHIQUES, ETC., ETC., ETC.

Nous tiendrons le public comme par le passé au courant des nouvelles étrangères, de tout ce qui se passe dans le monde entier, des progrès des sciences et de l'industrie, des connaissances utiles, des inventions nouvelles, etc., etc.

Comme on peut le voir notre Programme de 1848 ne manque pas de sujets et de matières intéressantes.

L'ALBUM LITTÉRAIRE.

Cette publication va subir d'importants changements en 1848; Le format d'un in-quarto sera réduit à un grand in-8vo à double colonne exactement semblable à celui de la Semaine Littéraire du Courrier des Etats-Unis.

Quant à la MUSIQUE DE L'ALBUM, elle paraîtra à l'avenir sur une feuille détachée de manière à former à la fin de l'année un cahier ou ALBUM MUSICAL séparé.

Il ne sera fait aucun changement dans les prix et les conditions d'abonnement de la REVUE CANADIENNE et de l'ALBUM LITTÉRAIRE.—Montréal 8 janvier 1848.

AVIS IMPORTANT.

Nous le répétons encore il nous est impossible d'envoyer nos publications à d'autres, qu'à ceux qui non seulement sont capables de payer, mais veulent payer et paient réellement.

Cette manière de faire les affaires est la seule, selon nous, qui puisse nous assurer un succès utile et une existence prospère. Sans remises certaines et régulières de la part de nos abonnés, ni d'améliorations; or, comme nous n'en sommes qu'à nos premiers pas dans la carrière du journalisme et que dans le siècle où nous sommes, le journal avant tout autre chose doit être à la tête et le symbole du progrès;

Nous recevons tous les jours des abonnements à la REVUE CANADIENNE ET A L'ALBUM de la part d'Instituteurs des différentes parties de la Province. Nous sommes heureux de les compter au nombre de nos lecteurs; l'intérêt que nous prenons aux progrès de l'éducation, nous a déterminé, durant l'année dernière à leur offrir nos deux publications, pour moitié du prix ordinaire d'abonnement.

Cette année les mêmes avantages leur seront continués, mais à une condition expresse et sine qua non; c'est qu'ils s'abonnent pour une année et paient leur abonnement d'AVANCE.

Ainsi, MM. les Instituteurs, payez donc votre abonnement pour 1848 d'ici au 1er Mars, vous agnez par là 50 0/0.—8 janv. 1848.

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL

PATRON: Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs, W. Workman, Président. Francis Hincks, A. LaRocque, V. Président.

AVIS est par les présentes donné que cette institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts. Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées).

Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, N° 46 grande rue St. Jacques, à côté de l'Otway Hôtel.

BANQUE D'EPARGNE. DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL. EXTRAIT.

MONTANT dû aux Dépositaires le 31 juillet 1847. £4917 0 9

Montant déposé depuis le 31 juillet à cette date. £47850 7 1

Augmentation depuis le 31 juillet. £13636 3 5

Balance due aux Dépositaires ce jour. £63053 12 2

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE MONTREAL A LACHINE.

TRANSPORTERA jusqu'à nouvel avis, les PASSAGERS (excepté le Dimanche) entre MONTREAL ET LACHINE, à commencer de JEUDI le 25 Novembre, comme suit: De Montréal, 8 1/2 heures, A. M.

PREMIERE CLASSE. A Lachine, Is. 10 1/2 avec bagage jusqu'à do revenir le 60 lbs.

DEUXIEME CLASSE. A Lachine, Is. 3d. Do do et revenir le même jour, Is. 10 1/2 d Do.

TROISIEME CLASSE. A Lachine, 7 1/2 avec bagage jusqu'à 30 lbs.

Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix. Les passagers partant de Montréal à 8 1/2 arriveront pour les Bateaux de Beauharnais et de l'Otway, et ceux qui partiront de Montréal à 11 1/2 arriveront pour les Bateaux du Haut-Canada.

DILIGENCE ENTRE MONTREAL ET QUEBEC.



TRAJET EN DEUX JOURS. Le public est respectueusement informé que les sous-signés ont établi une LIGNE DE DILIGENCE qui laissera MONTREAL ET QUEBEC TOUS LES JOURS (excepté les Dimanches).

Le plus grand soin a été donné au choix de conducteurs soigneux et polis, et les Diligences sont très confortables. Les passagers qui les honoreront de leur patronage, seront traités avec le plus grand soin.

Le bureau de la Diligence sera tenu à l'Hôtel LEBLANC, Place de la Douane, Montréal, où il y aura des extras à toute heure. Tout bagage extra doit être laissé au bureau de la Diligence, le soir, où on y portera la plus grande attention.

W. ROBINSON, Propriétaires, T. & T. LECOMTE, Montréal. S. HOUGH, Propriétaires, Québec.

MAGASIN DE MODES. ETABLISSEMENT PARISIEN.

MADAME ROLIEU a l'honneur d'informer les Dames de Montréal, qu'elle vient d'ouvrir son établissement de modes.

AU NO. 167, RUE NOTRE-DAME. On trouvera chez elle, un grand assortiment d'OBJETS DE MODES, FLEURS, FRAISES, CHAPEAUX, BONNETS, ORNEMENTS POUR CHEVEUX, &c., d'après les dernières modes de Londres et de Paris.

23 nov. 1847.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE. DE MONTRÉAL.

AVIS est donné à tous les membres qui ont obtenu des prix aux différentes exhibitions qui ont eu lieu pendant l'été, que le montant du prix auquel ils ont droit leur sera payé au s'adressant à JOHN FROTHINGHAM.

Une maison à louer dans la même rue, pour les conditions s'adresser à Mr. CHARLES GAREAU. Tailleur, Rue St. Gabriel, No. 17

A VENDRE

UN emplacement avantageusement situé, Rue Ste. Elisabeth, pour bâtir deux maisons.

MAGASIN DE Marchandises Seches.

ROBERT FORESTER a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un MAGASIN sur la rue Notre Dame No. 108, coin de la rue St. Jean-Baptiste, là où il offre à vendre un assortiment de Marchandises Sèches qui seront vendus à des prix très réduits parmi lesquels se trouvent les articles suivants:

AVIS PUBLIC. Soussigné, Exécuteur Testamentaire de feu Dame Marguerite Rousseau, en son vivant de Montréal, veuve de feu J. Bte. DeLorimier, &c., requiert par les présentes tous ceux qui peuvent avoir à la Succession de la dite Dame DeLorimier, de lui payer sans délai le montant de leurs dettes respectives, et ceux qui ont des réclamations contre la dite Succession, sont priés de les lui présenter immédiatement.

Laines de Berlin.

MADAME WALTON a l'honneur d'offrir ses remerciements sincères au public, pour l'encouragement libéral qu'elle en a reçu depuis qu'elle a ouvert son établissement de LAINES DE BERLIN, et elle annonce qu'elle vient d'ouvrir son importation par les derniers vaisseaux. On la trouvera la plus splendide qu'il y ait jamais eu dans la Province, contenant des paquets de toutes couleurs et de toutes les nuances et en même temps d'une qualité supérieure. SON FONDS est en rue à partir d'aujourd'hui.

RECEMMENT reçus et à vendre par le soussigné

100 milles Cigares, Principi "Justo Sanz" 150 do do Havana de meilleur choix 900 boîtes Cigares ordinaires, 100 par boîte 75 do Tabac Cavendish 16 200 do Honey Dew 5 50 do do de livre 15 Hay heads tabac en feuille Virginie 50 boîtes de Pipes

Une grande variété de Cigarettes, Boîtes à tabac, Pipes de goût, Tabac frotté en papier et autre propre pour un magasin de détails.

AVIS.

LE MONSIEUR qui dans la matinée du 30 novembre dernier, eut occasion d'entrer dans le Bureau du Trésorier de la Cité et qui là et alors échangea ses "VIEUX" GANTS DE PELLETERIE pour une paire NEUVE appartenant au Trésorier, obligera infiniment ce dernier en revenant une seconde fois faire un nouvel échange.

Corporation de Montreal.

CEUX QUI DOIVENT A LA CITE POUR CONTRIBUTIONS, TAXES, ETC. COMME un grand nombre d'individus sont sous l'impression erronée que des collecteurs doivent passer chez eux pour collecter ce qu'ils peuvent devoir pour Contributions Taxes, &c. AVIS est par le présent donné à ceux qui doivent qu'ils aient à se rendre au Bureau du Trésorier de la Cité, POUR PAYER IMMEDIATEMENT le montant de ce qu'ils doivent respectivement de la manière requise par la loi; Et à défaut par eux de se conformer à cet avis, ils sont avertis que des ordres stricts ont été donnés au Soussigné par le Conseil de poursuivre indistinctement tous ceux qui doivent.

Par ordre, E. DEMERS, Trésorier de la Cité.

EPICERIES, VINS, THE, &c.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux habitants de Montréal et des environs qu'ils ont ouvert à l'endroit indiqué leur ETABLISSEMENT D'ÉPICERIES et qu'ils ont en main un fond choisi avec soin de provisions et articles frais tels que THE, CAFÉS, SUCRES, ÉPICES, SAUCES, MARINADES, NOUVEAUX FRUITS, ETC. ETC.

Un assortiment choisi de VINS et LIQUEURS, PORTER de Londres et de Dublin, ALES d'Edimbourg et de Montréal, &c.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux habitants de Montréal et des environs qu'ils ont ouvert à l'endroit indiqué leur ETABLISSEMENT D'ÉPICERIES et qu'ils ont en main un fond choisi avec soin de provisions et articles frais tels que THE, CAFÉS, SUCRES, ÉPICES, SAUCES, MARINADES, NOUVEAUX FRUITS, ETC. ETC.

Un assortiment choisi de VINS et LIQUEURS, PORTER de Londres et de Dublin, ALES d'Edimbourg et de Montréal, &c.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux habitants de Montréal et des environs qu'ils ont ouvert à l'endroit indiqué leur ETABLISSEMENT D'ÉPICERIES et qu'ils ont en main un fond choisi avec soin de provisions et articles frais tels que THE, CAFÉS, SUCRES, ÉPICES, SAUCES, MARINADES, NOUVEAUX FRUITS, ETC. ETC.

Un assortiment choisi de VINS et LIQUEURS, PORTER de Londres et de Dublin, ALES d'Edimbourg et de Montréal, &c.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux habitants de Montréal et des environs qu'ils ont ouvert à l'endroit indiqué leur ETABLISSEMENT D'ÉPICERIES et qu'ils ont en main un fond choisi avec soin de provisions et articles frais tels que THE, CAFÉS, SUCRES, ÉPICES, SAUCES, MARINADES, NOUVEAUX FRUITS, ETC. ETC.

23 nov. 1847.

EDITIONS CANADIENNE DES LIVRES D'ÉCOLES NATIONALES.

LES Soussignés en publiant les cinquièmes éditions des Livres d'Écoles Nationales, ont l'honneur d'offrir leurs remerciements pour le patronage libéral que toutes les classes de la société ont bien voulu accorder à leurs publications.

La série consiste dans les ouvrages suivants, qui sont tous imprimés sur bon papier fort, avec de beaux caractères et reliés soigneusement en coton.

The Canadian Primer. Mason's Primer. First and Second Reading Books. Mavor's Spelling Book. Webster's Spelling Book. The English Reader, by Murray. An Abridgement of English Grammar, by Murray. Murray's Large Grammar.

The high price at which former editions were sold, alone prevented this standard English School Book from coming into general use. The publisher having procured Stereotype plates, are enabled to offer it, strongly half bound, at 1s 8d, a price which, considering the style in which it is produced and the fact of its extending to nearly 350 pages, it will be allowed is remarkably cheap.

The best test of the popularity of this School Book is to be found in the extensive sale which it has met with for many years past. It is now retailed at 1s 6d, substantially bound, or 1s 3d half-bound.

The Shorter Catechism, with proofs. 2 1-2d. A Catechism of Universal History from the earliest ages to the year 1841, specially designed for the use of Schools in British America. 7 1-2d. A Catechism of the History of England, 7 1-2d. The History of England, from the earliest period to the succession of Her present Majesty, Victoria, 7 1-2d. History of Canada, for the use of Schools and Families, by J. Roy—1847—price 2s. 6d.

An abridgment of English Grammar, by Lindley Murray. 7 1-2. A Catechism of Geography. 7 1-2d. Dictionary of the English Language, Johnston's with Walker's pronunciations. It contains also a vocabulary of Greek, Latin, and Scripture proper names, a list of Americanisms, Gallicisms, and other words to be avoided in speaking or writing, and Hulton and Knight's pronunciation of certain Scripture names, full bound. 6s.

ARMOUR AND RAMSAY'S CANADIAN SCHOOL ATLAS containing the following Maps, finely coloured; The Western Hemisphere; North America; South America; Europe; Asia; Africa; The United States; British Possessions in America. The whole substantially bound in linen, price only 4s. 6d.

The Atlas may be used along with the Catechism of Geography, or with Ewing's Goldsmith's Stewart's or any other good Text Book. The Canadian School Geography, by Thomas Ewing; author of Principles of Elocution, Rhetorical Exercises, the English Learner, a system of Geography and Astronomy, and a New General Atlas. 1s. in cloth; 7 1-2d. in stiff cover.

HOTEL DONEGANA

M. J. M. DONEGANA en offrant ses meilleurs remerciements pour le patronage libéral qu'il a reçu jusqu'à ce jour, a l'honneur d'informer le public, qu'ayant complété les arrangements les plus favorables avec ses créanciers, il peut maintenant continuer son SPLENDIDE ETABLISSEMENT, sur le même pied où il l'a tenu un pied plus considérable et meilleur qu'auparavant. Les accommodations étendues de cet Hôtel, les arrangements supérieurs de l'intérieur, surtout sa situation incomparable, tout se réunit pour rendre cet Hôtel particulièrement confortable et agréable pour les familles et les voyageurs par agreement, comme aussi pour les hommes d'affaires.

Avec des améliorations constantes et une attention incessante pour le confort de ses Hôtes, M. J. M. Donegana espère mériter une bonne part du patronage public. N. B.—M. J. M. D. prend cette occasion de dire que malgré la supériorité de son Établissement, ses charges ne sont pas plus élevées que celles des autres hôtels de Montréal.

ontréal, 31 déc. 1847.